



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 3910

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les difficultés croissantes liées au financement de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA). Elle lui rappelle que la mise en place de l'APA depuis le 1er janvier 2002 et qui remplace un autre dispositif la PSD, la prestation spécifique dépendance, connaît un engouement tel que les prévisions du précédent gouvernement seront atteintes dès cette fin d'année et non pas fin 2003 comme prévu initialement. Elle lui indique que cela n'est pas sans poser un problème aigu de financement aux conseils généraux puisqu'il ressort d'une étude de l'observatoire décentralisé de l'action sociale (ODAS), le surcoût de 1,7 milliard d'euros sur 2002-2003. Elle lui demande quelles mesures immédiates mais aussi à plus long terme le Gouvernement entend prendre pour assurer la mission de solidarité avec nos anciens.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3910

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2002, page 3393